



Nancy, le 22 JUL. 2014

Monsieur Marc PAPINUTTI  
Directeur Général de VNF  
175 rue Ludovic BOUTLEUX  
62 408 BETHUNE CEDEX

Monsieur le Directeur Général,

Permettez-nous de vous exprimer notre satisfaction à la lecture de votre courrier du 7 mai 2014, favorable à une restitution et à un échange avec les Régions, engagées à nos côtés comme acteurs, partenaires et co-financeurs de principe des études technico-environnementales et socio-économiques du projet « Saône-Moselle, Saône-Rhin ». Des études appelées à être intégrées au cadre de travail de la Commission européenne, relatif au corridor multimodal Mer du Nord-Méditerranée, et notamment à l'étude engagée sur ce corridor par VNF, en liaison avec RFF.

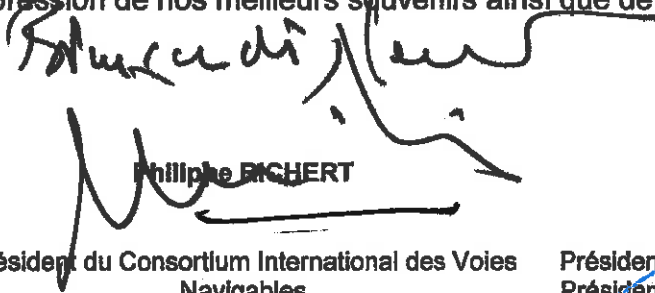
Une telle proposition, exprimée par Voies Navigables de France (VNF), correspond à nos légitimes attentes, en se situant dans le droit fil des aspirations dont nous nous sommes fait les porte-paroles. Ceci - notamment lors de notre réunion d'information et d'échanges du 22 novembre 2013 organisée dans le cadre de l'Assemblée générale de Seine-Moselle-Rhône au siège du Grand Port Maritime à Marseille, ainsi que lors de l'assemblée générale du Consortium le 30 juin dernier, au Conseil Régional d'Alsace à Strasbourg.

Nous comptons donc sur une restitution effective à l'automne prochain par vos services et sous l'autorité du préfet coordonnateur de la Région Lorraine, ainsi que du préfet de la Région Rhône-Alpes au titre du Plan Rhône, de la synthèse des études, auprès des membres des bureaux respectifs du Consortium International et de l'association Seine-Moselle-Rhône, interlocuteurs représentatifs et privilégiés de la voie d'eau à grand gabarit dans le Grand Est.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire savoir les modalités selon lesquelles VNF pourrait, avec l'Etat, assurer cette présentation, dans le cadre d'une étroite concertation avec les deux associations Seine-Moselle-Rhône et le Consortium International - autour d'un programme et d'un déroulement sur lesquels nous pourrions facilement trouver un accord de principe.

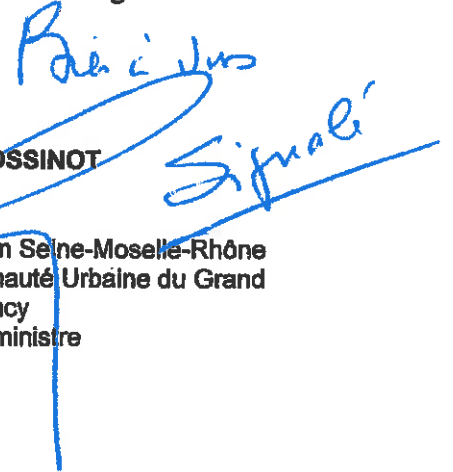
Ainsi, une telle présentation par VNF répondrait aux interrogations suscitées par le report du projet « à un horizon lointain » par la Commission Mobilité 21, en dépit de la réaffirmation par l'Europe de son caractère prioritaire et de la revendication de cette dernière de voir ce projet réalisé en 2030, ce qui permettrait d'inscrire dans une nouvelle dynamique ce projet d'infrastructure fluviale à grand gabarit de dimension européenne.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de nos meilleurs souvenirs ainsi que de nos salutations distinguées.



**Philippe RICHERT**

Président du Consortium International des Voies  
Navigables  
Président du Conseil Régional d'Alsace  
Ancien ministre



**André ROSSINOT**

Président de l'association Seine-Moselle-Rhône  
Président de la Communauté Urbaine du Grand  
Nancy  
Ancien ministre